



# Le Saint-Siège

---

*Discours à l'Ambassadeur de MALTE,  
S.E.M. Daniel MICALLEF\**

*24 avril 1997*

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un véritable plaisir que je vous souhaite la bienvenue, alors que vous présentez, Excellence, vos Lettres de Créance et que vous commencez solennellement votre mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malte près le Saint-Siège. Je vous prie de bien vouloir transmettre au Président, S.E. M. Ugo Mifsud Bonnici, l'expression de ma reconnaissance pour les sentiments de respect cordial qu'il a manifestés et que vous m'avez, Excellence, cordialement exprimés. Je forme également des souhaits de paix et de prospérité pour le cher peuple maltais.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie de tout cœur pour les nobles sentiments que vous m'avez exprimés et je vous adresse dès à présent mes meilleurs vœux pour l'accomplissement fructueux de votre haute fonction, au service de vos concitoyens.

2. Monsieur l'Ambassadeur, cette mission vous a été confiée à une période historique particulière, spécialement pour le Saint-Siège, c'est-à-dire, à la veille de l'An 2000, qui représente pour le monde entier un objectif historique et, pour les croyants dans le Christ, le deuxième millénaire de l'incarnation, et qui sera célébré par un grand Jubilé. Tous les peuples de culture chrétienne et, parmi eux, l'antique et noble peuple maltais également, ressentent l'importance de cet anniversaire. Certes, il constitue un événement profondément spirituel, mais il ne fait aucun doute que ses conséquences culturelles et sociales sont très importantes et je ne doute pas que les citoyens de Malte prêteront une grande attention à ces deux aspects de l'événement.

3. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez voulu centrer votre discours sur l'engagement en faveur de la paix.

Comme vous l'avez rappelé à juste titre, dans la tradition du peuple maltais, la vocation à la paix est authentique, et elle est favorisée également par la position géographique de l'île. Pour être nourrie et porter des fruits, cette vocation doit demeurer ancrée dans ses profondes et solides racines chrétiennes. En effet, la paix n'est pas simplement une valeur parmi tant d'autres, mais elle est comme la synthèse et le fruit général de toutes les valeurs qui composent le développement intégral de la personne humaine et de ses relations sociales. Il n'y a pas d'engagement pour la paix sans engagement pour la vérité, la justice, la solidarité active et la liberté, comme le rappelait mon vénéré prédécesseur le Pape Jean XXIII dans la mémorable Encyclique *Pacem in terris* (cf. chapitre III, MS 55 [1963], 279-284).

Voilà pourquoi les peuples qui ont reçu et écouté, au cours des siècles, le message chrétien sont appelés, de génération en génération, à en suivre l'inspiration lumineuse, comme le répète la récente Lettre pastorale des Évêques maltais. Cette exigence est plus que jamais valable et nécessaire pour les hommes de notre temps, s'ils veulent laisser en héritage aux générations du troisième millénaire de solides fondements spirituels et éthiques pour édifier ce que l'Église appelle la «civilisation de l'amour».

Cela comporte la tâche délicate de conjuguer les valeurs de la modernité et du progrès, dans les différents domaines de la connaissance et de l'activité humaine, avec les vérités et les valeurs éternelles qui ont également animé la culture du peuple maltais.

4. Parmi ces valeurs, je désire souligner celles fondamentales de la vie humaine et de la famille, dont la juste compréhension est aujourd'hui menacée par des conceptions relativistes, souvent diffusées par les moyens de communication sociale.

En ce qui concerne la valeur de la vie, vous savez bien que l'Église est mobilisée, à l'échelle mondiale, en vue d'un grand défi sur de multiples fronts anciens et nouveaux. Dans la Lettre encyclique *Evangelium vitae*, j'ai voulu rappeler aux croyants, mais également à tous les hommes de bonne volonté, le message chrétien sur la vie et l'exigence de promouvoir une culture renouvelée de la vie humaine.

Cet engagement commence précisément par la famille, laquelle, fondée sur le mariage, constitue le milieu naturel dans lequel la personne, au cours des diverses étapes de son existence est accueillie, éduquée et soignée, de sa conception à sa mort.

Afin que ces deux valeurs fondamentales soient protégées de façon adéquate, il est important que les institutions civiles, grâce à l'engagement des personnes qui sont appelées à y oeuvrer, fassent référence à des critères éthiques qui respectent véritablement l'homme et sa dignité.

5. Pour toutes ces raisons, Monsieur l'Ambassadeur, la collaboration entre l'Église et l'État est fortement souhaitable et je suis certain que vous saurez contribuer au développement de cette

coopération, selon les meilleures traditions de votre pays. Je vous assure que vous trouverez toujours accueil, attention et compréhension de la part mes collaborateurs.

Tandis que je vous renouvelle mes souhaits pour une mission sereine et prospère, que j'accompagne de mes meilleurs vœux pour les personnes qui vous sont chères, j'invoque sur vous, sur les membres du gouvernement, ainsi que sur tout le peuple de Malte une abondance de Bénédiction divines.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.21 pp.7, 10.*

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana